

immédiat. Dans ces cas encore, on doit avoir recours à l'eau chaude. Landowski¹ a pu arrêter une hémorragie abondante et rebelle aux moyens ordinaires, en faisant prendre un bain de siège à 35 degrés, qui fut peu à peu porté à 45 degrés, l'anus étant maintenu béant par un spéculum à claire-voie. Le *tamponnement* avec de la gaze iodée, pratiqué comme un tamponnement vaginal, peut également arrêter l'écoulement sanguin. Il donne parfois une fausse sécurité en empêchant de constater la persistance de l'écoulement qui ne se manifeste alors que par des signes d'hémorragie interne.

Il est préférable de cautériser la surface saignante, ou même de recourir à une opération plus complète. Il est parfois utile, dans ces grandes hémorragies, de pratiquer une injection intra-veineuse ou sous-cutanée de sérum artificiel, dans le double but de relever la pression sanguine et de favoriser l'hémostase (voir le traitement des *Hémorragies intestinales*).

Tels sont les principaux moyens qui permettent de lutter avec efficacité contre les hémorroïdes et leurs complications. Rappelons, en terminant, que les moyens hygiéniques suffisent dans la grande majorité des cas et doivent toujours être les premiers employés. Lorsqu'ils auront été insuffisants, on pourra, sans pour cela les abandonner, avoir recours à quelques médicaments. Quant à l'intervention chirurgicale, elle doit toujours être très discrète, et nous ne pouvons faire mieux que de citer la conclusion par laquelle un chirurgien² terminait récemment une étude sur le traitement des hémorroïdes :

« En résumé, la plupart [des hémorroïdes] doivent être respectées du chirurgien et soumises au traitement médical.

« Les hémorroïdes, habituellement procidentes et douloureuses, difficilement réductibles, compliquées de prolapsus de la muqueuse rectale, d'hémorragies abondantes, de douleur et de gêne excessives, réclament l'intervention chirurgicale.

« Dans les cas les plus fréquents, lorsque le sphincter a conservé sa tonicité habituelle, ou lorsqu'il est contracturé, lorsque les hémorroïdes restent incluses au-dessus du sphincter et ne sont point procidentes, c'est à la dilatation forcée de l'anus qu'il faut recourir.

« Lorsque les hémorroïdes sont habituellement pédiculées et procidentes, la thermo-cautérisation, combinée à l'application d'un clamp, est un procédé simple et facile. Il est surtout recommandable lorsqu'il n'existe qu'un petit nombre de paquets hémorroïdaux.

1. *Revue de Chirurgie*, 1881, p. 500.

2. RICARD, Comment doit-on traiter les hémorroïdes (*Gaz. des hôpit.*, 1895, p. 153, 183 et 215).

« Lorsque les hémorroïdes internes sont peu procidentes, qu'elles constituent un bourrelet complètement circulaire, le meilleur procédé est l'extirpation sanglante suivie de réunion. Ce procédé est celui qui a le plus de chances de donner la cure radicale et de préserver de la récurrence. C'est celui qu'emploie le chirurgien de profession. » (Ricard.)

V. DELAMARE.

DIARRHÉE

La *diarrhée*, ou évacuation de fèces liquides, se produit sous l'influence d'un certain nombre de facteurs étiologiques, dont les deux principaux sont : l'exagération de la motricité de l'intestin et l'hypersécrétion de la muqueuse intestinale. Ces deux mécanismes coexistent d'ailleurs fréquemment au cours des maladies générales ou locales qui déterminent la diarrhée.

L'exagération de la motricité, qui se traduit cliniquement par des coliques, est due à une excitation nerveuse ayant pour point de départ tantôt une lésion ou une irritation de la muqueuse intestinale (embarras gastrique, indigestion gastro-intestinale, etc.), tantôt un trouble de la sensibilité cutanée (froid, brûlure), parfois une lésion des centres nerveux (tabes), ou même un simple trouble psychique (diarrhées émotives, diarrhée des neurasthéniques et des névropathes).

L'hypersécrétion intestinale se rencontre dans l'embarras gastrique, dans la fièvre typhoïde, dans les entérites et dans toutes les affections qui s'accompagnent de congestion de la muqueuse. Les diarrhées excrétoires qui semblent destinées à éliminer certains principes, dont l'organisme se débarrasse normalement par une autre voie, rentrent dans cette catégorie (diarrhée urémique en rapport avec l'insuffisance rénale, diarrhée remplaçant la menstruation, ou succédant à la lactation, etc.). Il en est de même des diarrhées infectieuses ou toxiques par lesquelles l'organisme cherche à se débarrasser des toxines dont il est chargé.

La thérapeutique de la diarrhée comprendra donc : 1° les moyens propres à lutter contre l'exagération de la motricité de l'intestin : *médication antipéristaltique*; 2° ceux qui sont destinés à diminuer la sécrétion intestinale : *médication de l'hypersécrétion*. A ces deux

indications, il faut joindre également l'*antisepsie intestinale*¹ destinée à diminuer ou supprimer l'auto-intoxication qui joue un rôle si considérable dans les diarrhées infectieuses; et le régime alimentaire, qui constitue dans toutes les affections du tube digestif la partie la plus importante du traitement.

1° RÉGIME ALIMENTAIRE. — Le régime alimentaire doit à la fois diminuer les fermentations intestinales anormales et laisser le moins de résidu possible après la digestion; ces deux indications se concilient d'ailleurs facilement; il est, en effet, évident que moins considérable sera la masse alimentaire stationnant dans les voies digestives, moins abondantes seront les fermentations susceptibles de s'y développer. Le régime est donc un des moyens permettant de réaliser l'antisepsie intestinale.

Lorsqu'il s'agit d'une diarrhée passagère s'accompagnant de phénomènes aigus ou subaigus d'embarras gastrique, on peut, pendant un jour ou deux, supprimer toute alimentation ou la réduire à un peu de lait. Cette diète suffit le plus souvent pour arrêter la diarrhée.

Quand, au contraire, la diarrhée est chronique, il est nécessaire d'alimenter le malade et de lui faire absorber, sous un petit volume, des substances très nourrissantes. Il est nécessaire également que ces substances soient assez finement divisées pour permettre un contact plus intime avec les sucs digestifs, abrégé la durée de leur séjour dans l'intestin et diminuer ainsi les fermentations anormales.

Le lait doit former la base de l'alimentation; sa digestion est facile; il n'introduit pas de toxines dans l'organisme, et il ne laisse presque pas de résidu. On doit toujours le faire prendre par doses fractionnées pour éviter la formation d'un volumineux caillot que le suc gastrique digère lentement. Le lait provoque chez quelques personnes de la diarrhée; cette diarrhée est généralement passagère et due en grande partie à la répugnance éprouvée pour cette boisson; il est bon d'insister et de chercher à vaincre le dégoût du malade. On peut d'ailleurs en modifier le goût en y ajoutant de l'eau de Vichy ou de l'eau de Seltz, en l'aromatisant avec de la fleur d'oranger, du café, du kirsch, du cognac.

Quand, malgré ces précautions, le malade ne peut supporter le lait, ou quand le régime lacté est impuissant à modérer la diarrhée, on se trouve souvent bien de donner du *kéfir*, d'abord à petite dose (une demi-bouteille) pour accoutumer le malade au goût spécial de ce lait fermenté, puis en quantité plus considérable. Il est presque tou-

1. Voir l'antisepsie intestinale dans le traitement des *Entérites chroniques*.

jours bien toléré et arrive (notamment dans l'entérite tuberculeuse) à diminuer des flux intestinaux réputés rebelles. Son action est surtout due à la grande quantité d'acide lactique qu'il contient.

Les œufs sont également très nourrissants; ils doivent être très frais, peu cuits ou mieux crus. On fait prendre souvent le jaune seul, délayé dans une tasse de lait, dans du bouillon ou de l'eau chaude (lait de poule). Quant à l'albumine, elle est employée sous forme d'eau albumineuse, dont l'action antidiarrhéique est très nette.

La viande crue (viande de mouton ou de cheval pour éviter le ténia) constitue un bon aliment lorsqu'elle est très finement divisée. Elle doit être râpée suivant le sens des fibres. On évite ainsi de donner la graisse, les aponévroses et tendons, qui sont indigestes. Les malades en prennent facilement 150 à 200 grammes par jour dans une purée de légumes, dans des confitures ou mieux dans un tapioca un peu épais, au milieu duquel la viande reste en suspension; il faut surtout éviter de la mêler à un aliment trop chaud qui lui ferait subir un début de cuisson.

La poudre de viande est souvent plus difficile à faire prendre à cause de son odeur désagréable.

Dès que le nombre des selles commence à diminuer, on peut ajouter au régime lacté, aux œufs et à la viande crue certains aliments végétaux qui provoquent la constipation: le chocolat, le riz, les coings. On permet les viandes blanches telles que volailles jeunes bouillies dont on prend soin d'enlever la peau; poissons maigres également bouillis, ris de veau; puis, tout en surveillant l'effet de ces nouveaux aliments, on conseille au malade de varier ses menus avec des viandes grillées, des purées ou des farines de légumes qui servent à composer des potages de plus en plus épais.

Il est bon d'ailleurs de n'augmenter l'alimentation qu'avec une prudente lenteur, la moindre menace de diarrhée devant faire revenir au régime lacté.

Il existe un certain nombre d'aliments qu'il faut défendre aux convalescents pendant assez longtemps: ce sont les viandes fortement faisandées et les fromages forts qui introduisent des toxines dans le tube digestif, les substances peu nutritives dont la masse est facilement envahie par la fermentation, les aliments gras dont la digestion est lente, ceux qui irritent la muqueuse intestinale, tels que mets épicés, vins, liqueurs, etc.

La boisson doit être particulièrement surveillée; il faut que le malade résiste à la soif, souvent très vive, qui accompagne toute diarrhée. Dans les formes graves (diarrhées cholériformes), on fait prendre, par petites doses répétées, de la limonade lactique, ou bien on donne de petits morceaux de glace à sucer; si la diarrhée s'accom-

pagne de vomissements et que l'estomac ne tolère rien, on peut être obligé de recourir aux injections hypodermiques ou intra-veineuses.

Il est bon de remarquer, en terminant l'étude du régime des diarrhéiques, qu'il existe des prédispositions personnelles à l'égard de presque toutes les substances alimentaires et qu'il faut tenir grand compte de ces susceptibilités. Nous avons vu que quelques personnes étaient purgées par le lait; il peut en être de même pour tous les aliments; aussi ne doit-on jamais instituer un régime sans s'être rendu compte, par quelques tâtonnements, de l'action exercée par les aliments prescrits sur le tube digestif du malade que l'on soigne. Dirigé de cette façon prudente et méthodique, le régime pourra dans un grand nombre de cas assurer seul la guérison.

2° MÉDICATION ANTIPÉRISTALTIQUE. — Cette médication, destinée à diminuer l'exagération de la motricité intestinale, est indiquée lorsque la diarrhée s'accompagne de coliques ou de lientérie. Par contre, il faudra s'abstenir de diminuer le péristaltisme dans les cas de diarrhée infectieuse avec fétidité des selles et trouble de l'état général. En paralysant le tube digestif, on empêche l'élimination des microbes qui pullulent dans l'intestin et des toxines qu'ils y sécrètent. La diminution des évacuations alvines ne peut que favoriser l'auto-intoxication.

Les moyens propres à diminuer la motricité intestinale sont de deux ordres, les uns purement hygiéniques, les autres médicamenteux.

a. Les premiers, auxquels on doit toujours accorder la préférence, consistent à soustraire le malade aux variations de température et surtout à éviter le refroidissement de la région abdominale. Le port de vêtements chauds, d'une ceinture de flanelle, suffit souvent à prévenir la diarrhée chez les arthritiques et les névropathes qui y sont particulièrement exposés.

On applique parfois, pour calmer les coliques, un cataplasme chaud ou une compresse imbibée d'eau chaude et recouverte d'un imperméable et d'une flanelle sèche pour empêcher la déperdition de chaleur.

Quelques médecins préfèrent au contraire les compresses froides et les vessies de glace, surtout quand l'hypermotricité est due à une lésion inflammatoire de l'intestin (fièvre typhoïde); d'autres cherchent à provoquer une congestion de la peau de l'abdomen pour produire la déplétion des vaisseaux intestinaux et ont recours aux frictions énergiques ou aux douches froides.

Buxbaum¹ conseille contre un péristaltisme exagéré l'emploi de

1. *Blätter für klin. Hydrotherapie*, 1895 (cité par Étienne).

bains de siège, de température à peine inférieure à celle du corps et d'une durée d'une demi-heure à une heure, suivis d'un demi-bain de 24 à 20 degrés; le malade mettra ensuite un bandage de corps jusqu'à ce qu'il soit bien réchauffé.

Si l'hypermotricité est due à une alimentation vicieuse, Buxbaum conseille plutôt les bains de siège froids de 10 à 18 degrés pendant une à deux minutes.

b. Parmi les médicaments destinés à diminuer la motricité intestinale, l'opium et ses nombreux dérivés tiennent la première place. On peut administrer l'opium en poudre, en potion ou en pilules à la dose de 5 à 20 centigrammes. La richesse de l'opium en morphine est assez variable suivant son origine, et, comme le Codex exige qu'il en contienne 10 à 12 pour 100, on doit avoir soin, en le prescrivant, de toujours en spécifier la variété; on ordonne généralement l'opium de Smyrne, dont la teneur en morphine est suffisante. Il est d'ailleurs préférable d'employer, au lieu de l'opium brut, l'extract thébaïque ou *extract d'opium*, dont la composition est fixe: on en donne de 1 à 10 centigrammes, soit en pilules, soit dans un julep:

Extract thébaïque.....	0 ^{gr} ,05
Julep gommeux.....	120 grammes.

Par cuillerées à soupe.

La dose moyenne d'extract thébaïque est de 5 centigrammes et contient 1 centigramme de morphine. C'est cette dose qui sert généralement d'unité lorsque l'on veut comparer la richesse en morphine et l'action calmante des divers médicaments à base d'opium.

Les doses indiquées en regard de chacun des médicaments suivants équivalent à 5 centigrammes d'extract thébaïque:

Morphine.....	0 ^{gr} ,01
Extract thébaïque.....	0 ^{gr} ,05
Opium brut.....	0 ^{gr} ,50 (environ).
Poudre de Dower.....	1 gramme.
Thériaque.....	4 grammes.
Diascordium.....	8 —
Elixir parégorique.....	10 —
(XLVIII gouttes pèsent 1 gramme).	
Sirop thébaïque ou d'opium.....	25 grammes.
— de karabé.....	25 —
(Il contient en outre de la teinture de succin).	
Sirop de pavot blanc.....	50 —
— diacode.....	100 —
— de lactucarium opiacé.....	200 —

Chacun de ces médicaments a ses indications particulières:

La poudre de Dower, qui contient aussi de la poudre d'ipéca, du

sulfate et du nitrate de potasse, est ordonnée avec succès dans les diarrhées d'origine paludéenne en association avec le sulfate de quinine :

Poudre de Dower.....	} aa 5 grammes.
Sulfate de quinine.....	

Pour vingt-cinq paquets. — Trois par jour.

La *thériaque* n'est plus guère usitée aujourd'hui; il n'en est pas de même du *diascordium* de Fracastor, malgré son ancienneté. Sa formule a d'ailleurs été simplifiée par Bouchardat; on le donne souvent associé à une dose égale de sous-nitrate de bismuth :

Diascordium.....	} aa 4 grammes.
Sous-nitrate de bismuth.....	

L'*élixir parégorique* est une des meilleures préparations opiacées; son goût est agréable, et la faible quantité de morphine qu'elle contient rend son emploi moins dangereux que celui du laudanum. On peut en ordonner des doses quotidiennes de 10 grammes. En général, on l'administre par cuillerées à café (4 grammes) dans un peu d'eau. Cette dose suffit à couper la plupart des diarrhées nerveuses.

Au lieu d'avoir recours à ces médicaments dont la richesse en opium est assez faible, on peut chercher au contraire des substances contenant une grande quantité de principes actifs sous un assez faible volume, telles que les gouttes noires anglaises et le laudanum.

Les *gouttes noires anglaises* (trente-sept gouttes pèsent 1 gramme) contiennent la moitié de leur poids d'opium. Dose : d'une à six dans une potion.

Le *laudanum de Rousseau* (trente-cinq gouttes pèsent 1 gramme) contient le quart de son poids d'opium. Dose : 20 centigrammes à 1 gramme.

Le *laudanum de Sydenham* (trente-trois gouttes pèsent 1 gramme) contient le huitième de son poids d'opium. Dose : 50 centigrammes à 2 grammes.

Quand on ne peut administrer les opiacés par les voies digestives supérieures, on peut les faire prendre sous forme de lavement ou de suppositoire. Les lavements doivent être d'un faible volume pour ne pas distendre l'intestin :

Laudanum de Sydenham.....	x à xxx gouttes.
Amidon.....	16 grammes.
Décoction de guimauve, de lin ou de ratanhia.	250 —

On peut également ordonner le suppositoire suivant :

Extrait d'opium.....	0 ^{gr} ,02
— de belladone.....	0 ^{gr} ,01
Beurre de cacao.....	3 grammes.

Pour un suppositoire.

On se contente d'ailleurs le plus souvent d'une injection hypodermique de chlorhydrate de morphine particulièrement indiquée dans les cas de très vives douleurs :

Chlorhydrate de morphine.....	0 ^{gr} ,10
Sulfate neutre d'atropine.....	0 ^{gr} ,01
Eau bouillie.....	20 grammes.

Chaque centimètre cube contient un demi-centigramme de morphine.

L'atropine est destinée à combattre les vomissements que provoque souvent la morphine.

On a cherché quelquefois à remplacer les opiacés par d'autres médicaments, tels que la teinture de *chanvre indien* (*cannabis indica*) dont on donne de dix à trente gouttes, l'*eau chloroformée* par cuillerées à bouche dans un peu d'eau pure, la *chlorodyne*, préparation anglo-américaine employée surtout contre la diarrhée chronique des pays chauds et dont la composition serait, d'après M. Mathieu :

Chloroforme.....	120 grammes.
Éther.....	30 —
Alcool.....	120 —
Thériaque.....	120 —
Extrait de réglisse.....	75 —
Chlorhydrate de morphine.....	0 ^{gr} ,50
Essence de menthe.....	xvi gouttes.
Sirop.....	530 grammes.
Acide cyanhydrique dilué.....	60 —

M. s. a. — La dose est de cinq à quinze gouttes.

3^e MÉDICATION DE L'HYPERSÉCRÉTION. — Les médicaments ayant une action contre le flux intestinal sont les poudres inertes et les astringents.

Poudres inertes. — Les poudres inertes agissent d'une façon mécanique en formant par leur dépôt sur la muqueuse malade une sorte d'enduit qui la protège contre les substances irritantes, et en s'agglomérant en masses plus ou moins volumineuses qui retardent la marche du bol fécal et favorisent la résorption de l'eau. On tend d'ailleurs à employer des poudres qui joignent à ces deux propriétés celle d'être antiseptiques.

La *craie préparée* se donne à doses élevées (40 à 30 grammes par

jour, par prises de 5 grammes). Sa réaction alcaline la fait préférer dans les diarrhées qui accompagnent l'hyperchlorhydrie.

Le *talc de Venise* (silicate de magnésie) a été préconisé par M. Debove¹, qui en donne des doses massives de 100 à 600 grammes délayées dans du lait (100 à 200 grammes par litre). Les malades le prennent d'ailleurs très facilement.

Le *sous-nitrate de bismuth* est la poudre inerte la plus employée. Bien que Monneret l'ait préconisé à de très hautes doses (70 à 100 grammes), on hésite aujourd'hui à dépasser 10 grammes par jour (Soulier) en raison des accidents toxiques dus au plomb et à l'arsenic que contient ce médicament lorsqu'il est impur. D'ailleurs, des doses de 4 ou 5 grammes sont généralement considérées comme suffisantes, d'autant plus qu'on a coutume de l'associer à d'autres médicaments antidiarrhéiques (laudanum, diascordium). Depuis quelque temps on augmente volontiers ces doses et l'on en prescrit de 15 à 20 grammes par jour dans l'ulcère simple et dans l'hyperchlorhydrie. On peut d'ailleurs prolonger son emploi assez longtemps sans inconvénient.

Actuellement, on préfère souvent le *salicylate de bismuth*, qui contribue à l'antisepsie intestinale et que l'on associe souvent au naphtol ou au benzo-naphtol : la dose moyenne est de 2 à 4 grammes et il ne faut pas dépasser 10 grammes.

On emploie également le *gallate basique de bismuth* ou *dermatol* qui agit comme poudre inerte et astringent. Sa dose quotidienne ne doit pas dépasser 2 grammes. M. Mathieu conseille de l'associer au benzo-naphtol et à la résorcine :

Dermatol.....	} aa 0 ^{gr} ,50
Benzo-naphtol.....	
Résorcine.....	

Pour un cachet. — Deux à trois par jour.

Astringents. — Le *tanin* est le type des astringents; il entre d'ailleurs dans la composition de la plupart des médicaments antidiarrhéiques.

On peut l'administrer seul, à la dose journalière de 50 centigrammes à 1 gramme, soit en pilules de 10 à 20 centigrammes, soit dans une potion ou dans un grog. Il est bon de le faire prendre à la fin du repas, à cause de son action irritante sur l'estomac.

Quand la lésion siège sur la muqueuse du gros intestin, on peut l'administrer en lavements, avec ou sans quelques gouttes de laudanum. C'est d'ailleurs le tanin, en solution très étendue, que

¹ A. Soc. méd. des hôpit., 8 juin 1888.

Catani emploie dans l'entérocyse (voir *Antisepsie intestinale* dans le traitement des *Entérites chroniques*).

Pour éviter l'irritation de la muqueuse gastrique, on fait usage depuis quelque temps de composés tanniques qui mettent le tanin en liberté seulement dans l'intestin grêle, ce sont le *tannigène* et le *tannalbin*.

Le *tannigène*, combinaison de tanin et d'acide acétique, est insoluble dans l'eau et les acides dilués; il est soluble, au contraire, dans les alcalins. Il est surtout indiqué dans l'entérite chronique, la diarrhée des tuberculeux et les formes chroniques de la dysentérie. On le donne après le repas, à la dose de 1 gramme à 1^{gr},50, par paquets de 50 centigrammes.

Le *tannalbin*, composé de tanin et d'albumine, n'est dédoublé que par le suc pancréatique. Contrairement au tannigène, il réussit également dans les diarrhées aiguës. On en donne de 2 à 3 grammes.

Le *ratanhia* renferme de 20 à 40 pour 100 de tanin. On emploie surtout l'extrait en potion, à la dose de 50 centigrammes à 5 grammes, et en lavement aux doses de 5 et 10 grammes. Le sirop du Codex en contient 50 centigrammes par 20 grammes (une grande cuillerée). On le prescrit surtout associé à l'opium et à l'éther :

Extrait de ratanhia.....	} aa 4 grammes.
Ether sulfurique.....	
Sirop d'opium.....	30 —
Hydrolat de menthe.....	} aa 60 —
— de mélisse.....	

F. s. a. — Une cuillerée à bouche tous les quarts d'heure.

(Delieux.)

Comme le *ratanhia*, le *cachou* doit son action au tanin qu'il contient. On emploie surtout le sirop (50 centigrammes par 20 grammes), aux doses de 20 à 100 grammes.

Le fraisiér, la bistorte, la rose de Provins, la tormentille, la potentille, les feuilles de noyer, les pépins de coings agissent également par le tanin qu'ils renferment.

En dehors du tanin, on administre parfois comme astringents le *nitrate d'argent*, en pilules de 1 centigramme (une à dix par jour), ou en lavements; l'*acétate de plomb* (Nothnagel et Rossbach), en pilules de 1 à 5 centigrammes jusqu'à 50 centigrammes par jour; le *perchlorure de fer* (dix à vingt gouttes par jour), et toute la série des antiseptiques de l'intestin (voir *Antisepsie intestinale*).

4° RESTITUTION DU LIQUIDE PERDU PAR L'ORGANISME. — Dans les diarrhées intenses surviennent souvent des accidents dus à la déshydratation de l'organisme (abaissement considérable de la pression sanguine, collapsus cardiaque, cyanose, anurie). L'absorption de